Aide-soignant.e

- Secteur : Services aux personnes
- Sous-secteur : Soins de santé
- Degré :

  Degré supérieur - 7e année

- Forme d'enseignement : Professionnelle
- Organisé en : Plein exercice

Partager via Facebook Envoyer via mail

- Tu as réussi ta 6e technique « Aspirant en nursing » ou
- Tu es en possession de ton certificat de qualification 6e professionnelle « Aide familial »

Tu aimerais travailler dans une structure hospitalière, au domicile des patients ou dans une maison de repos ? Alors, tu trouveras sûrement ton bonheur dans cette formation ! Cette formation dure un an.

A l'issue de cette 7e année, tu obtiendras :

- le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) qui te permettra d'accéder, si tu le souhaites, à des études supérieures
- un certificat de qualification (CQ7). Celui-ci attestera de tes compétences professionnelles et te permettra d'entrer dans le monde du travail en tant qu'aide-soignant

Tu devras à la fin de ta formation faire la demande d'un passeport spécifique à la fonction.

Les métiers

Aide-soignant.e

Les écoles

Athénée Royal d'Athus
Athénée Royal de La Roche-en-Ardenne
Institut de la Sainte Famille (Virton)
Institut Notre-Dame d'Arlon
Institut Notre-Dame Séminaire (Bastogne)
Institut Saint-Roch (Marche)
Institut Technique de la Communauté française Etienne Lenoir (Arlon)
Institut Notre-Dame (Bertrix)
Mis à jour le:
03/04/2023